

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 15 janvier 2024, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de madame la mairesse Chantal Thibault, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Noël Beaulé
Yvon Charette
Luc Richard
Jean-François Baril

Messieurs les conseillers Maurice Mercier et Robert Paquin sont absents

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière est présente.

2024-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2024-01-02 Adoption du procès-verbal de novembre et décembre 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'adopter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

2023-01-03 Liste des chèques émis

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'accepter la liste des chèques émis au montant de 95 939.48\$.

Adoptée

2024-01-04 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Baril et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 16 054.04\$.

Adoptée

2024-01-05 Contribution annuelle pour la Paroisse St-Paul – 14 000\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu que la municipalité contribue financièrement pour la Paroisse St-Paul aux conditions suivantes :

1. Remettre les états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente;
2. Que la contribution inclut les rencontres du conseil municipal;
3. Les activités de la municipalité;
4. Que l'espace sert pour le centre d'hébergement pour les mesures d'urgence;

Le conseil informe aussi la paroisse que le temps des inscriptions au gym, faites par le personnel de la municipalité, la facturation ainsi que les autres frais, papeterie, photocopieur ne leur sont pas facturés.

Adoptée

2024-01-06 Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2024

Considérant que le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'accepter, c'est être soi-même ensemble »;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Baril de proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'accepter, c'est être soi-même ensemble »;

Adoptée

2024-01-07 Association Forestière de l'Abitibi-Témiscamingue – arbres disponibles

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'acheter des cèdres et viornes pour remettre 1 arbre à chacun des enfants de l'école.

Du plus, il y en aura aussi de disponible pour remettre aux citoyens lors de la distribution en mai.

Adoptée

2024-01-08 Demande à la CPTAQ pour une demande autre que l'agriculture

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que le conseil demande une utilisation autre que l'agriculture pour une partie du lot 6 468 413 au cadastre du Québec, et ce, pour l'agrandissement du stationnement.

Adoptée

2024-01-08.1

Demande à la CPTAQ pour une demande autre que l'agriculture

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que le conseil demande une utilisation autre que l'agriculture pour le lot 2 998 726 afin de pouvoir y aménager un stationnement et donner un accès à la rivière pour les kayaks et paddle board.

Adoptée

2024-01-08.2

Demande à la CPTAQ pour une demande autre que l'agriculture

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que le conseil demande une utilisation autre que l'agriculture pour le lot 5 766 143 pour y aménager un parc pour enfants.

Adoptée

2024-01-09

Vente de la nivelleuse et ses équipements – 18 000\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de vendre la nivelleuse et ses équipements à Location Dumco pour la somme de 18 000\$.

Adoptée

COMPTE RENDU DES ÉLUS

Chacun des élus fait un compte rendu des rencontres auxquelles ils ont assisté.

Période de questions

Madame la mairesse a su répondre aux questions des citoyens.

2024-01-10

Levée de la séance

À 19h08 il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse